



SEFRI, novembre 2014

Evaluation des salons des métiers subventionnés par la Confédération

Résultats et étapes suivantes

1 Contexte et objet de l'évaluation

Les salons des métiers sont un axe essentiel de l'offre d'information destinée à aider les jeunes dans le processus d'orientation professionnelle. Soutenus conjointement par les milieux économiques et les cantons, ces salons régionaux constituent pour les associations professionnelles et les services cantonaux concernés un moyen de mettre en avant la diversité et la qualité de la formation professionnelle. En visitant un salon des métiers, les élèves, les enseignants, les parents et toute autre personne souhaitant en savoir plus sur la formation ont la possibilité de se renseigner sur les formations dans un très grand nombre de professions, sur les perspectives professionnelles offertes par ces professions et sur les formations continues qui peuvent être suivies.

En vertu de l'art. 55, al. 1, let. b (Information et documentation), de la loi fédérale sur la formation professionnelle (LFPr), la Confédération peut participer aux coûts induits par l'organisation d'un salon des métiers, celui-ci étant considéré comme une prestation particulière d'intérêt public. La directive relative à l'octroi de subventions fédérales au sens des art. 54 et 55 LFPr fixe le cadre pour l'encouragement des projets et prévoit un mode de calcul des subventions. Avec cette évaluation externe, le SEFRI a répondu à un mandat de la CFFP de 2008, qui portait sur l'analyse de l'efficacité des moyens attribués par la Confédération aux salons de métiers.

2 Mandat d'évaluation

Le SEFRI a chargé la société Landert Brägger Partner de mener une évaluation externe portant notamment sur les points suivants:

- Vérification de l'atteinte des objectifs et de la rentabilité des salons des métiers
- Identification de possibilités d'amélioration en ce qui concerne la coordination et la collaboration des salons des métiers au niveau régional, et détermination des exemples de bonnes pratiques (best-practice)
- Vérifier dans quelle mesure les salons des métiers répondent aux exigences concernant les mesures de promotion de la Confédération
- Vérifier dans quelle mesure les modèles de calcul actuels sont-ils adéquates à la promotion des salons des métiers

Un groupe comprenant des représentants des cantons, des milieux économiques, des organisateurs des salons des métiers issus des trois régions linguistiques de même que des représentants du SEFRI a été créé afin d'accompagner le processus d'évaluation.

3 Résultats

Les groupes cibles interrogés ont porté un jugement favorable, voire très favorable sur les salons des métiers bénéficiant d'un soutien financier de la part de la Confédération. Selon l'équipe chargée de mener l'évaluation, les jeunes peuvent en règle générale tirer un très grand profit de la visite d'un salon des métiers. Le bénéfice retiré et les retombées positives dépendent principalement du travail de préparation et de suivi des visites effectué par les enseignants. Un accompagnement individuel pour les élèves ayant de moins bons résultats scolaires et la deuxième visite que font les jeunes en compagnie de leurs parents influent également sur l'impact positif des salons.

Le degré d'implication des associations professionnelles concernées et des acteurs cantonaux intervenant au moment de la transition I est énorme. De plus, les exposants doivent composer avec des contraintes de temps et d'espace sur les salons, ce qui représente un défi permanent. Dans nombre de cas, les organes responsables soutiennent les exposants en s'employant à améliorer en permanence la qualité des contacts entre exposants et visiteurs, par exemple par le biais d'ateliers à l'intention des exposants ou d'évaluations menées en internes.

L'évaluation montre par ailleurs que l'organisation des salons des métiers subventionnés par la Confédération repose sur une collaboration solide et efficace entre les représentants du secteur économique et des cantons. La coordination entre les organisateurs fonctionne. Reste qu'elle pourrait encore être améliorée afin que chacun puisse tirer le meilleur parti des expériences positives faites par les autres.

Selon l'équipe qui a mené l'évaluation, les subventions allouées aux salons des métiers par la Confédération permettent principalement d'apporter plus de stabilité dans les budgets et de sécurité dans la planification. Dans le même temps, les associations professionnelles qui participent aux salons ont la possibilité, grâce à cette aide financière, de présenter leurs formations dans un cadre professionnel pour un coût relativement bas.

4 Etapes suivantes

Le SEFRI prend des mesures afin d'informer les divers groupes cibles des recommandations spécifiques émises à leur intention par l'équipe chargée de l'évaluation.

Se fondant sur les résultats et les recommandations de l'évaluation, le SEFRI proposera une rencontre d'échange d'expériences. Cette rencontre sera l'occasion de faire profiter les salons des métiers subventionnés par la Confédération des résultats de l'évaluation et de confronter les expériences et les bonnes pratiques des organes responsables.

Le SEFRI prend connaissance des recommandations concernant le calcul des subventions. Selon le rapport d'évaluation, le calcul du montant des contributions de base est facile à appliquer, les subventions garantissent sécurité élevée dans la planification et le mode de calcul laisse une marge de manœuvre suffisante aux organes responsables. Le SEFRI estime par conséquent qu'il n'y a pas lieu de changer le mode de calcul. Il entend étudier la possibilité de développer l'encouragement de prestations complémentaires au niveau du contenu.